

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE DES PME ET CLASSE MOYENNE A L'OCCASION DE L'EXPO BETON

*Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres ;
Monsieur le Président du Comité d'Organisation de l'Expo
Beton ;*

*Distingués Invités ;
Mesdames et Messieurs ;*

Avant toutes choses, je voudrais m'acquitter d'un agréable devoir, celui de rendre un vibrant hommage au Président de la République, Chef de l'Etat, **Son Excellence Joseph KABILA KABANGE**, pour l'intérêt qu'il accorde au développement du secteur privé en général et celui des PME en particulier.

Déjà dans son discours d'investiture le 20 décembre 2011, le Président de la République a exprimé la volonté politique du Gouvernement de la République à promouvoir la PME Congolaise en ces termes, je cite : « *Nous allons rapidement doter le pays d'un plan général d'industrialisation attentif à l'exigence de promotion de la petite et moyenne entreprise, et capable de canaliser et d'accompagner, notamment par le crédit et le microcrédit, les projets des entrepreneurs congolais...* ». Fin de citation.

C'est sous cette impulsion que 28 mesures d'urgence impliquant la stabilisation et la relance économique du pays ont été adoptées lors du Conseil extraordinaire des Ministres du mardi 26 janvier 2016. Parmi ces mesures

figure en ordre utile le développement des Petites et Moyennes Entreprises.

C'est ici pour moi l'occasion d'adresser mes très sincères remerciements à **Son Excellence Monsieur le Premier Ministre**, pour ses efforts et sa détermination à redimensionner le profil des opérateurs des PME, notamment par la mise en œuvre de la Stratégie Nationale des PME et le lancement d'un Fonds Spécial d'Appui aux PME depuis juin 2016.

***Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres ;
Monsieur le Président du Comité d'Organisation de l'Expo
Beton ;***

***Distingués Invités ;
Mesdames et Messieurs ;***

Bien des choses ont été dites à ces assises, des discours très enrichissants ont été prononcés. A mon Ministère, il a été demandé de réfléchir sur le thème : « **Incubation des PME : Opportunités dans le secteur de la construction** ».

Chemin faisant, il importe de noter que les PME du secteur de la construction sont principalement subdivisées en deux sous-groupes, à savoir :

- Les PME des travaux de construction, c'est-à-dire celles évoluant essentiellement dans le secteur du bâtiment et travaux de génie civil ;

- Les PME manufacturières de matériaux de construction, c'est-à-dire : briqueterie, tôlerie, tuilerie, verrerie,...

Mon intervention va s'articuler autour de deux points, à savoir :

- Aperçu des contraintes au développement des PME du secteur de la construction,
- Nécessité de l'Incubation des PME dans le secteur de la construction.

En rapport avec le premier point, c'est-à-dire : les contraintes au développement des PME du secteur de la construction, sans vouloir faire un état des lieux exhaustif de ce secteur, je voudrais relever que ces PME sont confrontées à plusieurs problèmes qui constituent le goulot d'étranglement à leur éclosion voire à leur croissance. Il s'agit notamment de :

- La concurrence du marché et le difficile accès aux marchés publics ;
- Le coût du ciment élevé et très variable ;
- La sous-qualification de la main-d'œuvre ouvrière ;
- La capacité institutionnelle déficiente.

En effet, les PME œuvrant dans le secteur de la construction sont souvent confrontées aux problèmes d'organisation et de compétences en gestion. Elles ne disposent d'aucune capacité financière, c'est-à-dire incluant les services financiers essentiels. Elles œuvrent souvent sans accès aux capitaux nécessaires, ce qui implique leur

dépendance aux avances leur accordées pour le démarrage d'exécution des travaux.

Cette dépendance reste aussi perceptible à l'égard des projets publics. Pour ces genres de projets impliquant une forte concurrence, les PME du secteur de la construction restent inopérantes pour des longues périodes. En effet, l'accès des PME aux marchés publics reste parsemé d'embûches à tous les niveaux du processus de conclusion des marchés publics. Les grands projets ne permettent pas le transfert de compétences aux PME, alors que ceux de petite et moyenne ampleur sont difficiles d'accès, et cela est dû principalement à la frilosité du marché financier en République Démocratique du Congo par rapport aux attentes des PME.

S'il est vrai que les PME Congolaises sont contrariées dans leurs activités quotidiennes par les écueils de tout bord tels que décrits précédemment, il n'en demeure pas moins vrai que le secteur de la construction a un fort potentiel de développement des opportunités pour les PME du secteur.

***Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres ;
Monsieur le Président du Comité d'Organisation de l'Expo
Béton ;***

***Distingués Invités ;
Mesdames et Messieurs ;***

Le deuxième point de mon intervention se rapporte à la nécessité de l'incubation dans le secteur de la construction. Ce point part d'un constat très simple, à savoir que les PME

du secteur de la construction ont un rôle essentiel à jouer dans la croissance économique de la République Démocratique du Congo. A ce titre, elles peuvent contribuer à créer des emplois durables et générer des revenus décents au profit de la population Congolaise, particulièrement parmi les jeunes.

Fort de ce constat, mon Ministère, par le biais de son organe technique qu'est l'Office de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises Congolaises, « OPEC », s'est lancé dans la mise en œuvre du Programme d'implantation des Incubateurs des PME Congolaises dans le but d'une part, d'assurer la mise à niveau des PME du secteur de la construction et, d'autre part de favoriser la création des PME compétitives et capables de contribuer de manière significative à la formation du PIB, à la création d'emplois et donc à la réduction de la pauvreté.

Dans le domaine de la construction, des études sont en cours pour la mise sur pied des Incubateurs devant favoriser la création des micro entreprises de recyclages des différents déchets en vue de la fabrication des intrants utilisés dans la construction, notamment les tuyauteries en plastiques, les pavés, les carreaux, les vitres, les blocs, etc.

L'Incubateur d'Entreprises apparait à nos yeux comme la voie royale menant à la mise à niveau des PME existantes dans le domaine de la construction et à l'encadrement des jeunes diplômés des écoles techniques désireux de créer leurs propres entreprises de construction.

**Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres ;
Monsieur le Président du Comité d'Organisation de l'Expo
Beton ;**

**Distingués Invités ;
Mesdames et Messieurs ;**

Je voudrais, pour terminer, réitérer ma gratitude à l'égard de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ainsi qu'à tous les Partenaires techniques du Gouvernement pour leur implication totale à la réussite du vaste Programme d'Implantation des Incubateurs d'Entreprises dans notre pays qui a débuté avec la pose de la première pierre du bâtiment devant abriter l'Incubateur pilote de la Ville de Kinshasa, le mercredi, 24 août 2016 sur la première rue dans la Commune de Limete.

Je remercie également les organisateurs de cet Expo Beton 2016 pour la pertinence de la démarche dans son ensemble et plus particulièrement l'importance des thèmes choisis et leur interaction dans le domaine de la construction.

Je remercie les participants à ces assises pour l'attention soutenue qu'ils ont prêtée tout au long des travaux, ceci montre combien les uns et les autres ont conscience de leurs rôle dans le processus de reconstruction de notre pays.

Je m'en voudrais de passer sous silence l'apport des partenaires de la République Démocratique du Congo dans le secteur de la construction, ce vaste chantier qui évolue avec l'évolution de la société elle-même.

Que vive la République Démocratique du Congo !
Que vive les PME Congolaises !

Je vous remercie.

Fait à Kinshasa, le 09 septembre 2016

Pancrace BOONGO NKOY